Restructuration pôle enfance (crèche, école, périscolaire, centre loisirs)

PÔLE ENFANCE LES TREMBLES **À GRENOBLE**

Auvergne-Rhône-Alpes, département de l'Isère (38)
Commune de 158 198 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :

1. **Phase préalable d'analyse**
2. **Élaboration du projet de rénovation**
3. **Début du chantier** — 2023
4. **Réception des travaux** — 2025

Fiche **d'identité**

Porteur du projet :
Ville de Grenoble

Les autres acteurs :
Architecte : Chabal Architectes, économiste : CCG, bureaux d'étude : SORATEC, CET, CANOPEE, EAI, Cuisine ingénierie, H2MPC, AMO : BURGEAP, MINEKA

Le projet en bref :

- Restructuration du site de l'école en un bâtiment unique rassemblant différents services dédiés à l'enfance
- Prise en compte du confort d'été
- Végétalisation du toit du bâtiment et de la cour
- Rénovation d'une station de chauffage urbain pour réduire les pertes sur le réseau

Les points forts :
#matériaux renouvelables #économie circulaire #valorisation des déchets

Années 1970
Années de construction du bâtiment

2 859 M²
Surface rénovée du bâtiment

845
Personnes au sein du pôle enfance

50 %
Economie d'énergie visée

15 M€
Montant total prévisionnel de l'opération

PIERRE MÉRIAUX
Adjoint au maire

Quelle est la genèse de ce projet ?
Pour ce deuxième mandat, nous avons engagé un projet de réhabilitation de l'ensemble de la Villeneuve, un quartier historique de Grenoble (NPNRU). Concernant le pôle enfance des Trembles, l'un des éléments majeurs pour entamer la rénovation de l'école était l'inconfort thermique, surtout en été.

Pourriez-vous décrire les différentes phases du projet ?
Avant de cibler les actions de rénovation, nous avons travaillé avec la maîtrise d'œuvre qui définit le projet et le segmente en différentes phases. Pour identifier les besoins, nous avons organisé une concertation avec l'équipe pédagogique et les différents acteurs qui prennent part au projet.

Quels conseils pourriez-vous donner à des collectivités qui souhaitent entreprendre des projets de rénovation comme celui-ci ?
Nous avons la chance d'avoir des services techniques très impliqués. Cela nous permet de piloter la maîtrise d'ouvrage directement la plupart du temps et d'assurer le suivi des chantiers. Pour les collectivités qui ne disposent pas de cette ingénierie en interne, je conseillerais de contacter des prestataires (dans la région, société publique locale OSER). À côté de cela, nous nous sommes associés avec des bureaux d'étude et des structures spécialisées dans le réemploi ou dans l'amélioration de la qualité de l'air intérieur. Cette collaboration nous permet de prendre en compte dans le projet la méthode ECRAINS, développée par l'ADEME, pour réduire les émissions de polluants atmosphériques.

La bonne idée

Utilisation de matériaux biosourcés : isolation avec des bottes de paille et fibres de bois provenant des Alpes & réemploi des matériaux sur le chantier afin de limiter l'empreinte carbone.

Plan **de financement**

Le montant du projet s'élève à 15M. Il est financé par un prêt de 8,2 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est d'environ 4,9 M€ (3 M€ de l'ANRU, 1,3 M€ de l'Etat, 500 000€ de la CCAS et 80 000€ de la CAF). La ville a autofinancé environ 1,9 M€.

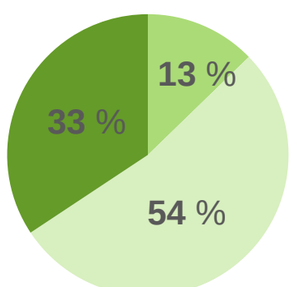

Edu**Radar**
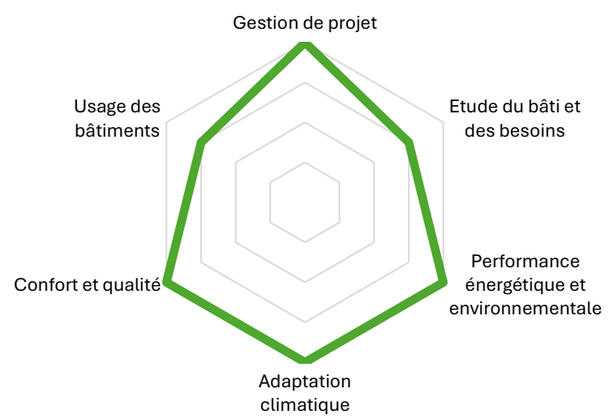
L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.